

Investissement responsable

ESG désigne l'environnement (p. ex. la consommation d'énergie et d'eau), le social (p. ex. l'attractivité de l'employeur, la gestion des chaînes d'approvisionnement) et la gouvernance d'entreprise (p. ex. la politique de rémunération et les responsabilités).

Comment la Banque Baloise SA tient-elle compte des critères de durabilité dans ses solutions de placement?

Si vous souhaitez intégrer des critères de durabilité dans vos solutions de placement, la «stratégie élargie d'investissement responsable» est appliquée conformément à la «Baloise Directive pour l'investissement responsable».



La «stratégie élargie d'investissement responsable» comprend:



Exclusion de certains investissements

Nous excluons systématiquement du portefeuille d'investissement les émetteurs dont les activités ou les pratiques commerciales sont contraires aux normes ou aux valeurs de notre «stratégie élargie d'investissement responsable». Cette exclusion systématique vise également à minimiser et à contrôler les risques ESG.



Approche «best-in-class»

L'approche «best-in-class» consiste à élaborer le portefeuille en fonction de critères de durabilité en évitant les titres qui présentent des risques ESG élevés. Dans le cadre de la stratégie définie, les 20 % d'émetteurs ou de fonds cibles les plus faibles au sein des secteurs ou des groupes de pairs respectifs sont exclus, sur la base de la notation MSCI ESG.



Intégration des risques ESG dans l'analyse des investissements

Nous intégrons des critères de durabilité dans notre analyse des investissements afin de réduire les éventuelles conséquences financières négatives ou les atteintes à la réputation résultant des risques ESG.

Pour les fonds de placement qui contribuent à un ou plusieurs thèmes ou objectifs durables, d'autres stratégies d'investissement responsable spécifiques au produit sont mises en œuvre. Ces stratégies de placement peuvent par exemple inclure des investissements qui contribuent positivement à un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Pour plus d'informations sur ces objectifs, veuillez consulter le site sdgs.un.org/goals.

Vous trouverez des détails sur la «Baloise Directive pour l'investissement responsable» sur baloise.ch/ri-policy-patrimoine.

Que sont les risques ESG?

Les risques ESG sont des événements ou des conditions environnementales, sociales ou de gouvernance d'entreprise dont la survenance pourrait effectivement ou potentiellement avoir un impact négatif significatif sur la valeur des investissements.

Les types de risques ESG peuvent être résumés comme suit:

- **Les risques environnementaux** sont classés en «risques physiques» et «risques de transition» selon la catégorisation usuelle. Les «risques physiques» comprennent par exemple les sinistres et les coûts résultant d'événements extrêmes liés au climat, tels que les tempêtes, les inondations ou les vagues de chaleur, qui menacent ou endommagent les activités économiques d'une entreprise ou ses valeurs. Les «risques de transition» comprennent les risques réglementaires, les changements d'habitudes de consommation ou les risques de responsabilité et d'action en justice. Un exemple de risque transitoire serait l'introduction d'une taxe sur le CO₂. Une telle situation pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité d'une entreprise et réduire sa valeur.
- Les **risques sociaux** résultent par exemple de la violation des normes de travail, d'une protection insuffisante de la santé ou du travail, d'une sécurité insuffisante des produits, d'abus dans les relations avec les travailleurs ou d'une forte rotation du personnel.
- Les **risques de gouvernance** résultent par exemple d'une inégalité de traitement des actionnaires, d'une gestion des risques insuffisante, de l'absence de

mécanismes de contrôle, de systèmes de rémunération inappropriés ou d'infractions aux règles telles que la corruption.

Certains marchés, secteurs et régions seront plus touchés que d'autres par les risques ESG. Ainsi, les marchés, les secteurs et les régions où le contrôle de l'État ou de la réglementation est relativement faible ou où la transparence ou la divulgation des facteurs de durabilité est limitée peuvent être exposés à des risques ESG plus importants.

Les risques et les caractéristiques ESG peuvent être pris en compte ou suivis dans le cadre de la gestion de fortune et du conseil en placement par le biais d'approches ESG différentes et évoluant de manière dynamique. Pour l'investisseur, il est important de comprendre que ces approches ont des objectifs différents et ne visent pas toutes à obtenir un impact positif mesurable sur les facteurs ESG, comme la réduction de l'impact environnemental.

Données ESG

Pour mettre en œuvre notre «politique d'investissement responsable», nous nous appuyons sur des données et des évaluations ESG fournies par le fournisseur de données externe MSCI ESG Research LLC, un leader mondial dans le domaine des données et des notations ESG. Celle-ci s'applique aux classes d'actifs actions, obligations et fonds de placement. Les placements sans données MSCI ESG disponibles (placements alternatifs, placements collectifs dans l'immobilier, produits dérivés, obligations de caisse) restent dans l'univers investissable.



Les objectifs de placement individuels et la stratégie de placement qui en découle doivent primer sur les critères de durabilité.

Si vous souhaitez prendre en considération les critères de durabilité dans votre solution de placement, il se peut que cela limite l'offre de produits de placement disponibles.

La brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» est disponible à tout moment sur www.baloise.ch/fr/notre-societe/informations/lisfin.